CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE 1 - Désignation du Vendeur

Le présent site https://www.kheiron-wheelchair.fr est édité par :

La société KHEIRON Inclusive Innovations,
Société par actions simplifiée (Société à associé unique) - SASU
Ayant son siège social au Lieu-dit, Le Saut du Loup, 03250 SAINT-CLEMENT - FRANCE

SIRET : 98265314900012

Téléphone : +33 667 292 580

Email : kheiron@gmx.fr

Hébergeur du site : o2Switch 222-224 Boulevard Gustave Flaubert, CLERMONT-FERRAND

Responsable éditorial du site : Wally SALVAN

ARTICLE 1 - Dispositions générales relatives aux présentes conditions générales de vente

1.1 Domaine d'application

Les présentes conditions générales de vente (les « CGV ») s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des ventes conclues par KHEIRON INCLUSIVE INNOVATIONS (le « Vendeur ») auprès de tout acheteur (les « Clients » ou le « Client »), désirant acquérir les produits proposés à la vente par le Vendeur (les « Produits ») sur le site Internet https://www.kheiron-wheelchair.fr (le « Site Internet »).

Il est précisé que les CGV régissent toutes les ventes de Produits réalisées par le Vendeur : les ventes en ligne de Produits contractées directement par le Client sur le Site Internet (les « Ventes Internet) et les ventes de Produits contractées en dehors du Site Internet sur devis (les « Ventes Hors Internet »).

Elles précisent notamment les conditions de commande, de paiement, et de livraison des Produits commandés par les Clients.

Le Vendeur se réserve le droit de déroger à certaines clauses des présentes CGV, en fonction des négociations menées avec le Client, par l'établissement de conditions particulières de vente. En cas de contradiction entre les CGV et les conditions particulières, les dispositions des conditions particulières prévaudront.

1.2 Opposabilité des CGV

Les CGV sont mises à la disposition des Clients sur le Site Internet où elles sont directement consultables et peuvent également lui être communiquées sur simple demande par mail.

Pour les Ventes Internet, le Client reconnaît avoir eu connaissance des CGV et les avoir acceptées avant de passer commande en cochant une case prévue à cet effet sur le Site Internet.

Pour les Ventes Hors Internet, la signature du devis par le Client vaut déclaration d'acceptation des présentes CGV qui seront jointes au devis.

Dans tous les cas la validation de la commande par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes CGV.

1.3 Modification des CGV

Le Vendeur se réserve la faculté de modifier ses CGV à tout moment.

En cas de modification des CGV, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur à la date de passation de la commande.

1.4 Clauses des CGV

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des CGV sauf s'il s'agit d'une clause déterminante ayant amené l'une des parties à conclure le contrat de vente.

L'inapplication temporaire ou permanente d'une ou plusieurs clauses des CGV par le Vendeur ne saurait valoir renonciation de sa part aux autres clauses des CGV qui continuent à produire leurs effets

ARTICLE 2 - Produits proposés à la vente

Les Produits proposés à la vente sur le Site Internet sont les suivants :

- fauteuils roulants de sport
- paires d'enjoliveurs
- ballons de rugby
- roues (22'' - 24'' - 26'')
- kit ceintures de maintien (cuisses et tailles)
- kits voyages (capot de coffre + tige et boulon de fixation des roues)
- housses de confort
- pièces détachées des fauteuils
- bouchons d'étanchéité du fauteuil

Les caractéristiques principales des Produits et notamment les spécifications, illustrations et indications de dimensions ou de capacité des Produits, sont présentées sur le Site Internet.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande.

Le choix et l'achat d'un Produit est de la seule responsabilité du Client.

Les photographies et graphismes présentés sur le Site Internet ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité du Vendeur.

Le Client est tenu de se reporter au descriptif de chaque Produit afin d'en connaître les propriétés, les particularités essentielles et les délais de livraison.

Les offres de Produits s'entendent dans la limite des stocks disponibles, tels que précisés lors de la passation de la commande.

Le Client reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les Produits proposés sur le Site Internet.

ARTICLE 3 – Commandes

3.1 Passation de la commande

3.1.1 Pour les Ventes Internet

Pour passer une commande, le Client doit s'identifier avec son adresse email .
Il appartient au Client de sélectionner sur le Site Internet les Produits qu'il désire commander.

Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation. Il lui incombe de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler ou rectifier immédiatement toute erreur.

L'enregistrement d'une commande sur le Site Internet est réalisé lorsque le Client accepte les présentes CGV en cochant la case prévue à cet effet et valide sa commande. Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes CGV ainsi que des conditions générales d'utilisation du Site Internet.

La vente n'est définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Vendeur par courrier électronique, qui doit être envoyé sans délai et après encaissement par celui-ci de l'intégralité du prix.

Toute commande passée, validée par le Client et confirmée par le Vendeur, dans les conditions et selon les modalités décrites ci-dessus, sur le Site Internet, constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Vendeur.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Vendeur constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Le Client pourra suivre l'évolution de sa commande sur le Site Internet.

3.1.2 Pour les Ventes Hors Internet

La vente ne sera parfaite et le contrat définitivement formé qu’après :
- signature par le Client du devis du Vendeur complétée de la mention Bon pour accord,
- et paiement de l’intégralité du prix indiqué sur la facture par le Client.

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

3.2 Modification de la commande

Une fois le contrat définitivement formé, dans les conditions décrites ci-dessus, la commande n'est pas modifiable.

3.3 Annulation de la commande

Une fois la vente définitivement formée, dans les conditions décrites ci-dessus, la commande ne peut être annulée.

ARTICLE 4 - Prix

Les Produits sont fournis aux prix en vigueur figurant sur le Site Internet, lors de l'enregistrement de la commande par le Vendeur ou sur le devis pour les Ventes Hors Internet.

Les prix sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur le Site Internet ou sur le devis, le Vendeur se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

Les prix sont indiqués en euros hors frais de livraison et de transport.

Pour tous les Produits livrés vers un pays autre que la France métropolitaine et l’Union européenne, des droits de douane et/ou autres taxes locales et/ou droits d'importation ou taxes d'état sont susceptibles

d'être exigibles. Ils seront à la charge et relèvent de la seule responsabilité du Client, sauf autre disposition convenue avec le Client.

ARTICLE 5 - Conditions de paiement

5.1 Pour les Ventes Internet

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le Client, par voie de paiement sécurisé, selon les modalités suivantes :

- par Carte bancaire : Visa, MasterCard, American Express
- par PayPal
- par virement bancaire

Les données de paiement sont échangées en mode crypté grâce au protocole STRIPE.

Le Vendeur ne sera pas tenu de procéder à la livraison des Produits commandés par le Client si celui-ci ne lui en paye pas le prix en totalité dans les conditions ci-dessus indiquées.

5.2 Pour les Ventes Hors Internet

Les prix mentionnés dans le devis sont établis en euros et s'entendent selon l'Incoterm convenu avec le Client dans le devis.

Sauf autres conditions convenues avec le Client, la facturation des Produits commandés s'effectue comme suit :

- totalité du paiement à la commande à réception de la facture ;

Les factures sont libellées et payables en euros, par virement au bénéfice du compte bancaire qui sera précisé sur la facture.

5.3 Retard de paiement

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif par le Vendeur des sommes dues.

En cas de retard de paiement, des pénalités de retard égales à trois (3) fois le taux d'intérêt légal en vigueur à la date où le paiement est dû, seront acquises automatiquement et de plein droit au Vendeur, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

En outre, tout retard de paiement entrainera également et de plein droit l'application d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) Euros, étant entendu que le Vendeur pourra exiger du Client une indemnisation complémentaire sur justification s'il a engagé des frais de recouvrement supérieurs à ce montant forfaitaire.

Le retard de paiement entraînera également l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Vendeur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

En outre, le Vendeur se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la livraison des commandes en cours effectuées par le Client.

ARTICLE 6 – Livraison

Sauf autre disposition convenue avec le Client, la livraison des Produits en France métropolitaine et dans l'Union Européenne s'entend selon l'Incoterm DDP, Adresse du Client précisée à la commande

(ICC 2020). En conséquence, le Vendeur organise et prend en charge le transport jusqu'au lieu précisé par le Client lors de la commande et supporte les risques de perte et de dommages afférents au Produit jusqu'à ce point de livraison.

Pour les livraisons en France métropolitaine et dans l'Union Européenne, les Produits commandés par le Client seront livrés dans un délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours date de facture acquittée, à l'adresse indiquée par le Client lors de sa commande sur le Site Internet ou sur le devis.

La livraison des Produits hors France métropolitaine et hors Union Européenne s'effectuera selon l'Incoterm convenu avec le Client lors de la passation de la commande. Il en est de même pour les délais de livraison qui seront également convenus au cas par cas avec le Client.

Dans tous les cas, le Vendeur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour livrer les Produits commandés par le Client dans les délais ci-dessus précisés.

Sauf cas particulier ou indisponibilité d'un ou plusieurs Produits, les Produits commandés seront livrés en une seule fois.

Si les Produits commandés n'ont pas été livrés dans un délai de trente (30) jours après la date de livraison convenue, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, la vente pourra être résolue à la demande écrite du Client. Les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue ou dommages et intérêts.

ARTICLE 7 - Transfert de propriété - Transfert des risques

LE TRANSFERT DE PROPRIETE DES PRODUITS DU VENDEUR, AU PROFIT DU CLIENT, NE SERA REALISE QU'APRES COMPLET PAIEMENT DU PRIX PAR CE DERNIER, ET CE QUELLE QUE SOIT LA DATE DE LIVRAISON DESDITS PRODUITS.

Les modalités de transfert des risques au Client seront définies en fonction de l'Incoterm convenu avec le Client dans les conditions de l'article 6 ci-dessus.

ARTICLE 8 - Droit de rétractation

8.1 Principe

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le Client agissant comme un consommateur ou un non professionnel et ayant conclu un contrat à distance, hors établissement ou en ligne dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception du Produit pour se rétracter.

Pendant ce délai, le Client peut retourner les Produits non endommagés, dans leur emballage d'origine et en parfait état, sans avoir à justifier de motifs, ni à payer de pénalité, à fin d'échange ou de remboursement au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la rétractation.
Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice...) permettant leur remise sur le marché à l'état neuf, accompagnés de la facture d'achat.

Les Produits endommagés, salis ou incomplets ne sont pas repris.

Le droit de rétractation peut être exercé à l'aide du formulaire annexé aux présentes CGV et disponible sur le Site Internet.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des Produits achetés et les frais de livraison sont remboursés ; les frais de retour restant à la charge du Client.

Le remboursement sera effectué dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la notification au Vendeur de la décision de rétractation.

8.2 Exception

Conformément à l'article L221-28, 3° du Code de la consommation, les Produits livrés ayant fait l'objet d'une personnalisation sur demande du Client sont exclus du droit à rétractation :
« Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats : 3° De fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ; »
Il en est ainsi notamment des Produits sur lesquels sont imprimés des logos ou images spécifiques, propres au Client et à sa demande.

ARTICLE 9 – Garantie

9.1 Garanties légales

Les Produits vendus sont conformes à la réglementation française et européenne.

Les Produits fournis par le Vendeur bénéficient de plein droit, conformément aux dispositions légales,

- de la garantie légale de conformité, pour les Produits apparemment défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la commande,
- de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les Produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation,

dans les conditions et selon les modalités visées dans l'encadré ci-dessous et définies en annexe aux présentes CGV (Annexe 1 Dispositions relatives aux garanties légales).

La société KHEIRON INCLUSIVE INNOVATIONS est le garant de la conformité des Produits au contrat dans le cadre de ces deux garanties légales.

Il est rappelé que dans le cadre de la garantie légale de conformité, le Client bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir à l'encontre du Vendeur ; le Client peut choisir entre la réparation ou le remplacement du Produit commandé, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L 217-12 du Code de la consommation ; il est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du Produit durant les vingt-quatre mois suivant la délivrance du Produit.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale pouvant éventuellement couvrir le Produit. Le Client peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés conformément à l'article 1641 du Code Civil ; dans ce cas, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code Civil.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Vendeur, par écrit, de la non-conformité des Produits dans les délais ci-dessus visés et retourner les Produits défectueux dans l'état dans lequel ils ont été reçus avec l'ensemble des éléments (accessoires, emballage, notice...).

Le Vendeur remboursera, remplacera ou fera réparer les Produits ou pièces sous garantie jugés non conformes ou défectueux.

Les frais d'envoi seront remboursés sur la base du tarif facturé et les frais de retour seront remboursés sur présentation des justificatifs.

Les remboursements des Produits jugés non conformes ou défectueux seront effectués dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 14 (quatorze) jours suivant la constatation par le Vendeur du défaut de conformité ou du vice caché.

La garantie du Vendeur est, en tout état de cause, limitée au remplacement ou au remboursement des Produits non conformes ou affectés d'un vice.

9.2 Garantie commerciale

Les Wallabys achetés dans le cadre d'une Vente Internet ou d'une Vente Hors Internet, peuvent bénéficier, outre les garanties légales de conformité et des vices cachés, d'une garantie commerciale selon les termes et conditions définies ci-après.

La coque en PEHD et les pièces mécaniques des Wallabys sont garanties contre tout vice de fonctionnement provenant d'un défaut de matière, de fabrication ou de conception pendant une durée de deux (2) ans à compter de la date de livraison.

Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci.

Le vice de fonctionnement n'est garanti que dans le cadre d'une utilisation conforme et d'un entretien normal.

Ne sont pas couverts par la garantie l'usure des roues directionnelles et anti-bascules ainsi que les pneus des roues propulsives.

Lorsqu'un vice garanti est constaté par le Client, il appartient à celui-ci d'adresser une réclamation par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de trois (3) jours à compter de la date d'apparition du défaut. Cette réclamation doit impérativement être accompagnée d'un descriptif détaillant la nature du défaut.

Au titre de la garantie, le Vendeur procédera gratuitement à la réparation ou au remplacement, à son choix et dans les meilleurs délais, des pièces reconnues défectueuses par ses services techniques, à l'exclusion de toute indemnité ou de dommages et intérêts. Les coûts logistiques d'acheminement du Produit (expédition et réexpédition) sont à la charge du Client.

La garantie est exclue :
- Si le Produit a été réparé, modifié ou démonté par le Client ou par des tiers mandatés par lui ;
- Si le fonctionnement défectueux résulte d'une négligence, d'un défaut de maintenance ou d'entretien ou d'une imprudence de la part du Client ;
- Si le fonctionnement défectueux résulte de la mauvaise utilisation du Produit, par exemple, sans que cette liste soit limitative : chocs interdits avec des fauteuils métalliques, brûlures de cigarettes, surcharge au-delà de 110 kg, utilisation du Wallaby sur un sol non approprié, pneu en surpression ou sous-pression...
- Si le fonctionnement défectueux résulte de la force majeure ou d'un fait extérieur.

ARTICLE 10 – Responsabilité

Les Produits vendus au Client sont conformes aux normes et réglementations françaises.
La mise en conformité éventuelle selon les règlementations locales du pays du Client relève de la seule responsabilité du Client. La responsabilité du Vendeur ne saurait donc être engagée en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les Produits sont livrés, qu'il appartient au Client de vérifier.

Le Vendeur s'engage à décrire avec la plus grande exactitude les Produits vendus sur le Site Internet.
Le Client devra veiller à respecter les prescriptions et instructions communiquées par le Vendeur concernant les risques liés aux Produits vendus.
A ce titre, le Vendeur ne pourra être tenu responsable en cas de non-respect desdites prescriptions et

consignes communiquées au Client, en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du Produit.

De même, la responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture de service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques.

Il est également rappelé que la responsabilité du Vendeur est exclue dès lors que les dommages subis par le Client trouvent leur origine dans la faute, le manquement, l'inexécution, le retard dans l'exécution, ou le fait du Client ainsi que dans un évènement de force majeure.

ARTICLE 11 - Protection des données personnelles

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 et du Règlement (UE) 2016/679 dit RGPD (Règlement général sur la protection des données), il est rappelé que les données personnelles demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Vendeur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du Site Internet répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur, d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement de l'ensemble de ses données personnelles, en écrivant par courrier et en justifiant de son identité à l'adresse du Vendeur mentionnée ci-dessus.

Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités définies sur le Site Internet, Rubrique Mentions légales.

ARTICLE 12 - Propriété intellectuelle

Le contenu du Site Internet est la propriété du Vendeur et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

ARTICLE 13 - Force majeure

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de la loi françaises (article 1218 du Code civil).

La Partie constatant l'événement de force majeure devra sans délai informer l'autre Partie de son impossibilité à exécuter le contrat et s'en justifier auprès de celle-ci. La suspension des obligations ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard.

Dès la disparition de l'évènement de force majeure, les Parties feront tous leurs efforts pour reprendre le plus rapidement possible l'exécution normale de leurs obligations contractuelles. A cet effet, la Partie empêchée avertira l'autre de la reprise de son obligation.

Si l'empêchement est définitif, chacune des Parties sera en droit de résilier le contrat sans paiement de dommages et intérêts.

ARTICLE 14 - Droit applicable - Langue

Les présentes CGV et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français.

Le Site Internet est conforme à la législation française, et en aucun cas le Vendeur ne donne de garantie de conformité à la législation locale qui serait applicable au Client, dès lors que le Client accède au Site Internet à partir d'autres pays.

Les CGV sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 15 - Litiges

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes CGV pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Vendeur et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 612-1) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.
Voir également la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (RLL)

ARTICLE 16 - Information précontractuelle - Acceptation du Client

Le fait pour une personne physique ou morale, de commander sur le Site Internet emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes CGV et obligation au paiement des Produits commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Vendeur.

ANNEXE 1 - DISPOSITIONS RELATIVES AUX GARANTIES LEGALES

Extraits du code de la consommation et du code civil français :

Garantie légale de conformité :

Article L. 217-3 du code de la consommation

Le vendeur délivre un bien conforme au contrat ainsi qu'aux critères énoncés à l'article L. 217-5.

Il répond des défauts de conformité existant au moment de la délivrance du bien au sens de l'article L. 216-1, qui apparaissent dans un délai de deux ans à compter de celle-ci.

Dans le cas d'un contrat de vente d'un bien comportant des éléments numériques :

1° Lorsque le contrat prévoit la fourniture continue d'un contenu numérique ou d'un service numérique pendant une durée inférieure ou égale à deux ans, ou lorsque le contrat ne détermine pas la durée de fourniture, le vendeur répond des défauts de conformité de ce contenu numérique ou de ce service numérique qui apparaissent dans un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien ;

2° Lorsque le contrat prévoit la fourniture continue d'un contenu numérique ou d'un service numérique pendant une durée supérieure à deux ans, le vendeur répond des défauts de conformité de ce contenu numérique ou de ce service numérique qui apparaissent au cours de la période durant laquelle celui-ci est fourni en vertu du contrat.

Pour de tels biens, le délai applicable ne prive pas le consommateur de son droit aux mises à jour conformément aux dispositions de l'article L. 217-19.

Le vendeur répond également, durant les mêmes délais, des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage, ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité, ou encore lorsque l'installation incorrecte, effectuée par le consommateur comme prévu au contrat, est due à des lacunes ou erreurs dans les instructions d'installation fournies par le vendeur.

Ce délai de garantie s'applique sans préjudice des articles 2224 et suivants du code civil. Le point de départ de la prescription de l'action du consommateur est le jour de la connaissance par ce dernier du défaut de conformité.

Article L217-4 du Code de la consommation

Le bien est conforme au contrat s'il répond notamment, le cas échéant, aux critères suivants :

1° Il correspond à la description, au type, à la quantité et à la qualité, notamment en ce qui concerne la fonctionnalité, la compatibilité, l'interopérabilité, ou toute autre caractéristique prévue au contrat ;

2° Il est propre à tout usage spécial recherché par le consommateur, porté à la connaissance du vendeur au plus tard au moment de la conclusion du contrat et que ce dernier a accepté ;

3° Il est délivré avec tous les accessoires et les instructions d'installation, devant être fournis conformément au contrat ;

4° Il est mis à jour conformément au contrat.

Article L217-5 du Code de la consommation

I.-En plus des critères de conformité au contrat, le bien est conforme s'il répond aux critères suivants :

1° Il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien de même type, compte tenu, s'il y a lieu, de toute disposition du droit de l'Union européenne et du droit national ainsi que de toutes les normes techniques ou, en l'absence de telles normes techniques, des codes de conduite spécifiques applicables au secteur concerné ;

2° Le cas échéant, il possède les qualités que le vendeur a présentées au consommateur sous forme d'échantillon ou de modèle, avant la conclusion du contrat ;

3° Le cas échéant, les éléments numériques qu'il comporte sont fournis selon la version la plus récente qui est disponible au moment de la conclusion du contrat, sauf si les parties en conviennent autrement ;

4° Le cas échéant, il est délivré avec tous les accessoires, y compris l'emballage, et les instructions d'installation que le consommateur peut légitimement attendre ;

5° Le cas échéant, il est fourni avec les mises à jour que le consommateur peut légitimement attendre, conformément aux dispositions de l'article L. 217-19 ;

6° Il correspond à la quantité, à la qualité et aux autres caractéristiques, y compris en termes de durabilité, de fonctionnalité, de compatibilité et de sécurité, que le consommateur peut légitimement attendre pour des biens de même type, eu égard à la nature du bien ainsi qu'aux déclarations publiques faites par le vendeur, par toute personne en amont dans la chaîne de transactions, ou par une personne agissant pour leur compte, y compris dans la publicité ou sur l'étiquetage.

II.-Toutefois, le vendeur n'est pas tenu par toutes déclarations publiques mentionnées à l'alinéa qui précède s'il démontre :

1° Qu'il ne les connaissait pas et n'était légitimement pas en mesure de les connaître ;

2° Qu'au moment de la conclusion du contrat, les déclarations publiques avaient été rectifiées dans des conditions comparables aux déclarations initiales ; ou

3° Que les déclarations publiques n'ont pas pu avoir d'influence sur la décision d'achat.

III.-Le consommateur ne peut contester la conformité en invoquant un défaut concernant une ou plusieurs caractéristiques particulières du bien, dont il a été spécifiquement informé qu'elles s'écartaient des critères de conformité énoncés au présent article, écart auquel il a expressément et séparément consenti lors de la conclusion du contrat.

Article L217-7 du Code de la consommation

Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à compter de la délivrance du bien, y compris du bien comportant des éléments numériques, sont, sauf preuve contraire, présumés exister au moment de la délivrance, à moins que cette présomption ne soit incompatible avec la nature du bien ou du défaut invoqué.

Pour les biens d'occasion, ce délai est fixé à douze mois.

Lorsque le contrat de vente d'un bien comportant des éléments numériques prévoit la fourniture continue d'un contenu numérique ou d'un service numérique, sont présumés exister au moment de la délivrance du bien les défauts de conformité qui apparaissent :

1° Durant un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien, lorsque le contrat prévoit cette fourniture pendant une durée inférieure ou égale à deux ans ou lorsque le contrat ne détermine pas la durée de fourniture ;

2° Durant la période durant laquelle le contenu numérique ou le service numérique est fourni en vertu du contrat, lorsque celui-ci prévoit cette fourniture pendant une durée supérieure à deux ans.

Article L 217-12 du Code de la consommation

Le vendeur peut ne pas procéder selon le choix opéré par le consommateur si la mise en conformité sollicitée est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés au regard notamment :

1° De la valeur qu'aurait le bien en l'absence de défaut de conformité ;

2° De l'importance du défaut de conformité ; et

3° De la possibilité éventuelle d'opter pour l'autre choix sans inconvénient majeur pour le consommateur.

Le vendeur peut refuser la mise en conformité du bien si celle-ci est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés notamment au regard des 1° et 2°.

Lorsque ces conditions ne sont pas respectées, le consommateur peut, après mise en demeure, poursuivre l'exécution forcée en nature de la solution initialement sollicitée, conformément aux articles 1221 et suivants du code civil.

Tout refus par le vendeur de procéder selon le choix du consommateur ou de mettre le bien en conformité, est motivé par écrit ou sur support durable.

Article L217-13 du Code de la consommation

Tout bien réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité bénéficie d'une extension de cette garantie de six mois.

Dès lors que le consommateur fait le choix de la réparation mais que celle-ci n'est pas mise en œuvre par le vendeur, la mise en conformité par le remplacement du bien fait courir, au bénéfice du consommateur, un nouveau délai de garantie légale de conformité attaché au bien remplacé. Cette disposition s'applique à compter du jour où le bien de remplacement est délivré au consommateur.

Article L217-28 du Code de la consommation

Lorsque le consommateur demande au garant, pendant le cours de la garantie légale ou de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien, une remise en état couverte par cette garantie, toute période d'immobilisation suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Cette période court à compter de la demande d'intervention du consommateur ou de la mise à disposition pour réparation ou remplacement du bien en cause, si ce point de départ s'avère plus favorable au consommateur.

Le délai de garantie est également suspendu lorsque le consommateur et le garant entrent en négociation en vue d'un règlement à l'amiable Article 1641 du Code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Garantie des vices cachés :

Article 1641 du Code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 al 1er du Code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

ANNEXE 2 - **FORMULAIRE DE RETRACTATION**

Le présent formulaire doit être complété et renvoyé uniquement si le Client souhaite se rétracter de la commande passée à distance, hors établissement ou en ligne sauf exclusions à l'exercice du droit de rétractation définies à l'article 8.2 des présentes CGV.

A l'attention de *KHEIRON inclusive innovations*
Lieu-dit « le Saut du LOUP », 03250 SAINT-CLEMENT

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat pour l'achat ci-dessous :

- Commande du *"Date"*
- Numéro de la commande : .....
- Nom du Client : .....
- Adresse du Client : .....

Signature du Client (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :